

Résultat d'exploitation 2019

Caisse de prévoyance Stratégie 30



Dilemme

A la clôture de l'exercice 2019, les caisses de pension affichent des rendements record de 9%, voire plus. Pour autant, les assurés ne se voient créditer que des intérêts compris entre 1 et 2% en moyenne sur les avoirs de vieillesse.

Dans la stratégie adoptée, le Conseil de fondation de la Previs a montré qu'il entendait atténuer l'effet de redistribution entre les assurés actifs et les retraités.

Une rémunération supérieure des avoirs de vieillesse doit permettre d'atteindre cet objectif.

Certains facteurs imposent la plus grande prudence dans la mise en œuvre de cette stratégie. Le Conseil de fondation est confronté à un dilemme entre les préoccupations des assurés et le fait qu'il lui incombe d'assurer le financement des obligations actuelles et futures tout comme la stabilité de la Previs. Cette responsabilité, associée aux exigences toujours plus strictes du régulateur, contraint le Conseil de fondation à placer une partie des rendements obtenus à la fin de l'exercice 2019 dans les réserves de la Previs.

Vue d'ensemble des principales informations

Chiffre-clé	31.12.2019	31.12.2018
Somme du bilan (1'000 CHF)	23'477	19'321
Taux de couverture	102.95%	97.07%
Bases techniques	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.50%	1.50%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.00%	2.25%
Taux de conversion	5.80%	5.90%
Frais d'administration facturés (CHF)	240	240
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%
Nombre d'employeurs	24	20
Nombre d'assurés	224	193
Nombre de rentiers	11	8

Comptes annuels selon SWISS GAAP FER 26

Bilan

Actifs	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Liquidités et placements sur les marchés monétaires	254	1'873
Placements de fortune	23'097	17'260
Créances	71	137
Actifs provenant des contrats d'assurance	55	51
Total des actifs	23'477	19'321

Passifs	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Dettes ¹⁾	288	855
Délimitation de la revalorisation des biens immobiliers ex-Comunitas ²⁾	-	46
Réserves de cotisations des employeurs	25	11
Capital de prévoyance assurés actifs	21'830	18'644
Provision pour taux de conversion ¹⁾	522	250
Provision pour pertes sur les retraites LPP	149	70
Réserve de fluctuation de valeurs ²⁾	664	-
Découvert de couverture	-	-556
Total des passifs	23'477	19'321

¹⁾ Prestations de libre passage, rentes et dettes générales à verser (y c. les changements de caisse de prévoyance d'employeurs).

²⁾ De plus amples informations se trouvent en page 4, Evénements postérieurs à la date de clôture du bilan.

L'année 2019 a surpris les acteurs du marché en termes de placements. Une fois de plus, cette évolution fulgurante s'explique principalement par la politique monétaire ultra-expansionniste des principales banques centrales. Les marchés des actions ont connu une évolution extrêmement positive. Nos **actions** mondiales (en CHF) ont grimpé de plus de 23% et les actions suisses de plus de 28%. Les actions des pays émergents ont été un peu plus à la peine avec une croissance légèrement supérieure à 16%.

Une nouvelle baisse significative des **taux d'intérêt** a permis d'enregistrer des gains de valorisation sur les portefeuilles d'obligations. Les obligations suisses ont affiché une performance de 1.4% et les obligations étrangères ont gagné 3.4%.

Les **investissements immobiliers** – en particulier notre portefeuille suisse de placements directs – apportent une contribution permanente au résultat global, à hauteur de +4.6% en 2019. En comparaison avec les fonds immobiliers cotés en bourse qui ont connu une progression de plus de 20% en moyenne, ce résultat paraît faible. Mais les agios moyens des fonds cotés en bourse s'élevaient à un taux vertigineux de 32% à la fin 2019. **Dans l'ensemble, les valeurs patrimoniales ont poursuivi leur envolée en 2019.**

Avec une performance de 9.7% (2018:-3.08%) et une augmentation correspondante du taux de couverture de 5.88%, l'année boursière a été particulièrement favorable; l'objectif des réserves de fluctuation de valeurs a été porté à 17.9% car les hypothèses relatives à la volatilité sont basées sur une série chronologique beaucoup plus longue.

Perspectives 2020: l'apparition et la propagation rapide du coronavirus soufflent un vent de panique sur les marchés de placement. Un krach historique secoue les marchés boursiers, les volatilités explosent. Personne ne sait quand les marchés finiront par se stabiliser. Pour cela, le nombre de nouveaux cas d'infection doit reculer, le climat de peur et d'insécurité ambiant doit s'estomper et les tensions autour de la crise économique doivent s'apaiser. A l'heure actuelle, il n'est pas encore possible d'estimer les impacts sur l'économie et l'activité des entreprises.

Stratégie 2017-2021: impact sur la fondation et les caisses de prévoyance

En 2016, les mesures ci-dessous ont notamment été définies dans le cadre de la stratégie 2017-2021:

- Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 2.25% à la fin de l'exercice 2017.
- Le taux de conversion sera progressivement réduit à une valeur cible de 5.5% d'ici à 2022 → 2019: 5.8% à 65 ans.
- L'effet de redistribution entre les actifs et les retraités doit être atténué par le niveau de rémunération des avoies de vieillesse basé sur le taux de couverture → taux d'intérêt supplémentaire requis par la commission de prévoyance.
- En 2019, l'exercice se clôture avec la constitution de deux tiers des provisions pour pertes sur les rentes de vieillesse LPP. Ces pertes surviennent lorsque les prestations réglementaires doivent être portées au niveau de la rente de vieillesse prévue par la LPP.

Composition de la commission de prévoyance

Membres 2019:

- Peter Büchli (représentant des employeurs, présidence)
- Marianne Aebersold (représentante des employés depuis le 1^{er} avril 2019)
- Andreas Recher (représentant des employés)
- Peter Rieder (représentant des employeurs)

Compte d'exploitation

	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Cotisations et prestations d'entrée		
Cotisations d'épargne incapacité de gain / AI	1'616	1'392
Dont cotisations d'épargne (employeur et employé)	1'357	1'165
Dont cotisations de risque (employeur et employé)	206	180
Dont frais d'administration (employeur et employé)	54	47
Dont cotisations des années précédentes	-	-
Dont retraits des réserves de cotisations des employeurs	-	-
Cotisations de tiers	507	193
Dont apports uniques (employeur et employé)	450	161
Dont apports aux réserves de cotisations des employeurs	12	-
Dont subventions du fonds de garantie	45	32
Prestations d'entrée	3'471	10'868
Dont prestations de libre passage	1'383	971
Dont Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés	3)	2'038
Dont paiements pour versements anticipés EPL/divorce	50	40
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	5'594	12'453
Prestations et versements anticipés		
Prestations de sortie	-2'470	-1'445
Dont prestations de libre passage	-633	-823
Dont retraits pour versements anticipés EPL/divorce	-64	-200
Dont prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés ³⁾	4)	-1'773
Dépenses relatives aux prestations et versements	-2'470	-1'445
Activité d'assurance		
Apport provenant de cotisations et prestations d'entrée	5'594	12'453
Dépenses relatives aux prestations et versements	-2'470	-1'445
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Assurés actifs	-2'882	-10'578
Dissolution (+)/constitution (-) des capitaux de prévoyance Retraités	-	-
Dissolution (+)/constitution (-) des provisions techniques	-350	-171
Dissolution (+)/constitution (-) des fonds libres/réserves de cotisations des employeurs	-12	-12
Charges (-)/produits (+) de liquidations partielles	-	-
Rémunération du capital d'épargne	-305	-254
Charges d'assurance ⁴⁾	-146	-118
Résultat net de l'activité d'assurance	-569	-142
Utilisation des produits		
Résultat net de l'activité d'assurance	-569	-142
Résultat net des placements	1'878	-551
Frais d'administration bruts	-88	-79
Total intermédiaire	1'220	-772
Dissolution (+)/constitution (-) des réserves pour fluctuation de valeurs	-664	216
Dissolution (+)/constitution (-) du découvert	-556	556

³⁾ Sorties collectives survenant lors de la sortie d'un employeur de la caisse de prévoyance.

⁴⁾ Ce poste inclut les primes de risque et de PKRück ainsi que les cotisations dans le fonds de garantie.

Explications relatives au bilan et au compte de résultat

- 1) On constate une augmentation des **provisions** pour taux de conversion (CHF +272'000) et pour pertes sur les retraites LPP (CHF +79'000). Celle-ci s'explique par l'abaissement du taux d'intérêt technique de 2.25% à 2.0%, qui entraîne à son tour une baisse du taux de couverture de -1.41 point de pourcentage (état au 31 décembre 2019).
- 2) Malgré l'augmentation des provisions, le **découvert de 2018** s'est alourdi et les réserves de fluctuation de valeur ont pu être constituées (2018: CHF -556'000/2019: CHF +664'000).
- 3) Le poste «**Apports en cas de reprise d'effectifs d'assurés**» inclut le transfert des nouvelles affiliations enregistrées en 2019.
- 4) Le poste «**Prestations en cas de sortie d'effectifs d'assurés**» inclut les départs à la retraite enregistrés en 2019 (affiliation à la caisse de prévoyance Retraités) qui se chiffrent à CHF 1'689 millions et les pertes sur les retraites (TDC, LPP) qui atteignent la somme de CHF 84'000.—.

Taux d'intérêt technique: le Conseil de fondation a décidé d'utiliser un taux d'intérêt technique de 2% pour calculer le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes (caisse de prévoyance Retraités) au 31 décembre 2019. Pour baisser ce taux de 0.25%, il a fallu augmenter le capital-vieillesse de CHF 55 millions et renforcer les provisions à hauteur de CHF 42.4 millions à l'échelle de la fondation.

Assemblée des délégués du 16 juin 2020: élection de 4 membres du Conseil de fondation (remplacement et élargissement).

Réforme de la LPP: un délai supplémentaire a été accordé jusqu'en mai 2020 pour la procédure de consultation. La proposition du Conseil fédéral semble vouée à l'échec.

Appli destinée aux assurés: toutes les fonctions de l'appli seront disponibles sous peu comme solution web.

Portail d'entreprise: pour toutes les affiliations dès le printemps 2020.

Taux de couverture selon OPP2

	31.12.2019 CHF 1'000	31.12.2018 CHF 1'000
Capital de prévoyance pour les bénéficiaires de rentes	21'830	18'644
Provision pour taux de conversion	522	250
Provision pour pertes sur les retraites LPP	149	70
Total intermédiaire des provisions techniques	670	320
Total des capitaux de prévoyance et provisions techniques (fonds nécessaires)	22'501	18'964
Réserves pour fluctuation de valeurs	664	-
Découvert	-	-556
Avoir de prévoyance disponible	23'164	18'408
Taux de couverture consolidé (avoir de prévoyance disponible en % des fonds nécessaires)	102.95%	97.07%

Assurés et rentiers

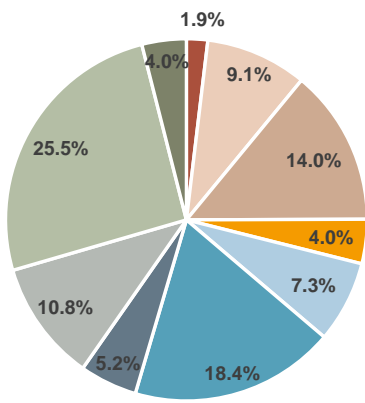
	2019	2018
Nombre d'assurés	224	193
Dont femmes	131	110
Dont hommes	93	83
Age moyen des assurés actifs	44.55	45.04
Nombre de rentiers	11	8
Dont rentes des vieillesse	10	7
Dont rentes d'invalidité	-	-
Dont rentes de conjoint	1	1
Dont rentes pour enfant/orphelin	-	-
Dont autres rentes	-	-
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	69.42	71.75

Rapport entre assurés et rentiers

	31.12.2019	31.12.2018
Capital de prévoyance des rentiers de la caisse de prévoyance en CHF	2'930'153	816'631
Capital de prévoyance des rentiers du collectif de rentiers en CHF	172'596'395	134'611'520
Capital de prévoyance des rentiers de la caisse de prévoyance en % par rapport à celui du collectif de rentiers	1.70%	0.61%
Capital de prévoyance des assurés actifs en CHF	21'830'432	18'643'889
Capital de prévoyance des assurés de la caisse de prévoyance en % par rapport à celui des assurés actifs	13.42%	4.38%

Comparaison pluriannuelle des chiffres-clés

	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015
Somme du bilan (1'000 CHF)	23'477	19'321	11'516	1'395	149
Taux de couverture	102.95%	97.07%	102.71%	104.51%	102.72%
Bases techniques	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2015 / PT	BVG 2010 / PT
Rémunération du capital de prévoyance des assurés actifs	1.50%	1.50%	2.25%	1.25%	1.75%
Taux d'intérêt technique (rémunération des capitaux de prévoyance Retraités)	2.00%	2.25%	2.25%	2.75%	3.00%
Taux de conversion	5.80%	5.90%	6.00%	6.00%	6.00%
Frais d'administration facturés (CHF)	240	240	240	240	240
Stratégie de placement	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30	Strategie 30
Objectif des réserves pour fluctuation de valeurs	17.90%	11.43%	12.43%	13.89%	13.00%
Rendement des placements	9.70%	-3.08%	8.37%	7.51%	2.01%
Nombre d'employeurs	24	20	12	6	1
Nombre d'assurés	224	193	60	14	1
Age moyen des assurés actifs	44.55	45.04	46.53	44.73	36.62
Nombre de rentiers	11	8	2	2	0
Age moyen des retraités (hors rentes pour enfant/orphelin)	69.42	71.75	81.96	n.a.	n.a.



Composition des placements Stratégie 30	Tactique 2019 en %	Stratégie 2019 en %
Liquidités	1.9%	1.0%
Obligations suisses	9.1%	8.0%
Obligations étrangères	14.0%	20.0%
Obligations convertibles au niveau mondial	4.0%	4.0%
Actions suisses	7.3%	7.0%
Actions étrangères	18.4%	18.0%
Actions marchés émergents	5.2%	5.0%
Placements alternatifs	10.8%	7.0%
Placements immobiliers suisses	25.5%	26.0%
Placements immobiliers étrangers	4.0%	4.0%

Informations supplémentaires

Position de régularisation pour recours en suspens en matière d'évaluation immobilière

Par lettre d'avocat en date du 15 février 2018, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations a reçu une requête de reprise et une plainte. Selon cette requête, la Previs devrait être tenue de reverser une partie des bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas exclusivement à la caisse de prévoyance Comunitas et non à toutes les caisses de prévoyance. Etant donné que la procédure s'est poursuivie après la clôture de l'exercice 2017, la part correspondante a été supprimée du rendement de toutes les caisses de prévoyance dans les comptes annuels 2017 et comptabilisée au niveau de la fondation. Le montant correspondant s'élève à CHF 24.4 millions et était toujours disponible à la fin 2018.

Dans sa décision du 31 juillet 2019, l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations rejette entièrement la plainte et, partant, la requête de reprise. Ainsi, au cours de l'exercice 2019, le montant comptabilisé au niveau de la fondation a été annulé et les bénéfices de réévaluation réalisés en 2017 dans les placements immobiliers directs de l'ancienne Comunitas ont été reversés aux différentes caisses de prévoyance de l'époque.



member
ethos

Previs Prévoyance
Brückfeldstrasse 16 | Postfach | CH-3001 Bern
T 031 963 03 00 | F 031 963 03 33 | info@previs.ch | www.previs.ch

previs

Quand prévoyance
rime avec transparence